
COMMUNIQUE DE PRESSE

Renouvellement des instances d'Hygea suite au nouveau Décret Ethique et Gouvernance

Conformément au nouveau Décret Ethique et Gouvernance entré en vigueur le 1^{er} mai dernier, l'Intercommunale a procédé au renouvellement des instances ce jeudi 28 juin 2018.

L'Assemblée Générale de ce 28 juin a notamment avalisé la nouvelle composition du Conseil d'Administration, constitué sur base de la clé d'Hondt selon les résultats des élections communales de 2012 et adopté les modifications statutaires imposées par le Décret.

Le nouveau Conseil d'Administration d'Hygea est dorénavant composé de 20 Administrateurs avec une diminution d'1/3 du nombre d'Administrateurs, comme le prévoit le Décret. Il est donc composé de la manière suivante :

- 16 Administrateurs représentant les communes associées (parts A) ;
- 4 Administrateurs représentant les communes associées (parts B).

Le Conseil d'Administration comportera également 2 observateurs issus des partis Ecolo et PP.

Parts A :

16 mandats

PS	Fabio ANTONINI Jacques DERVAL Luc DUMONT Jacques FAUCONNIER Jean GODIN Pascal HOYAUX Jean-Michel MAES Elena MILITARI Philippe SCUTNAIRE Manuella SENECAUT
MR	David VOLANT Philippe FONTAINE Emmanuel WIARD
CDH	Michel DOYEN David LAVAUX Gérard MAISTRIAU

Parts B (Associé B IDEA) :

4 mandats Henri-Jean ANDRE
 Caroline DECAMPS
 Xavier DUPONT
 Joris DURIGNEUX

Observateurs (sans droit de vote) :

2 mandats Emmanuel DISABATO
 Ruddy WASELYNCK

Suite à l'Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni et a notamment décidé, conformément aux statuts, de désigner **Monsieur Pascal HOYAUX**, Bourgmestre de la Commune de Manage, en tant que **Président d'Hygea**. **Monsieur David VOLANT**, Conseiller communal à Quévy, a été désigné **Vice-Président**.

L'Assemblée Générale a, par ailleurs, approuvé la mise en place des organes de gestion suivants prévus par le Décret wallon :

- un **bureau exécutif** :
 - remplace le comité exécutif et en modifie la composition ;
 - composition (5 membres selon la clé d'Hondt) : 3 PS (Joris DURIGNEUX, Pascal HOYAUX et Manuella SENECAUT), 1 MR (David VOLANT) et 1 CDH (David LAVAUX) ;
- un **comité de rémunération** :
 - déjà existant au sein de l'Intercommunale Hygea ;
 - composition (5 membres selon la clé d'Hondt) : 3 PS (Jacques FAUCONNIER, Jean-Michel MAES et Manuella SENECAUT), 1 MR (Philippe FONTAINE) et 1 CDH (Gérard MAISTRIAU) ;
- un **comité d'audit** :
 - nouvel organe mis en place ;
 - composition (5 membres selon la clé d'Hondt) : 2 PS (Jean GODIN et Philippe SCUTNAIRE), 1 MR (Emmanuel WIARD), 1 CDH (Michel DOYEN) et 1 Administrateur représentant l'Associé B IDEA (Caroline DECAMPS).